

Time is on our side



PUBLICATION D'INFORMATIONS RELATIVES A UNE CONVENTION REGLEMENTEE (ARTICLE L.225-88-2 DU CODE DE COMMERCE)

Par délibération du 29 avril 2020, le Conseil de Surveillance de TFF GROUP a autorisé la cession par Monsieur Jean François (Président du Conseil de surveillance) et son épouse Madame Noëlle François (membre du directoire) à la société TFF Group, d'actifs immobiliers composant une partie du site d'exploitation de TFF Group à Saint Romain (21190), à savoir :

- Un abri pour cellule tonnellerie d'environ 50 m², construit sur un terrain cadastré section 1021 d'une superficie de 1 are 28 centiares, que la société TFF GROUP prenait à bail emphytéotique suite à un acte notarié en date du 20 décembre 1988. Ledit bail était arrivé à expiration au cours de l'exercice clos le 30 avril 2019.
- Un bâtiment à usage industriel et de stockage, construit sur un terrain cadastré section n°1023 d'une superficie de 28 ares 75 centiares, que la société TFF Group prenait à bail à construction, suite à un acte notarié en date du 20 décembre 1988. Ledit bail est arrivé également à expiration.

La cession est intervenu par acte notarié du 30 avril 2020 pour un prix de 300.000 euros, étant précisé que ce prix a été fixé en considération notamment de la valeur vénale estimée desdits biens immobiliers.

Compte tenu notamment de l'imbrication des biens immobiliers concernés au sein des propres locaux d'exploitation de TFF Group, dont cette dernière est propriétaire, il est apparu dans l'intérêt de la société de procéder à leur acquisition, dans un objectif d'unification et de rationalisation. La société TFF Group n'aura en outre plus à supporter de loyer au titre desdits biens immobiliers.

TONNELLERIE FRANÇOIS FRERES – TFF GROUP

**Société anonyme au capital de 8.672.000 euros
Siège social : SAINT ROMAIN (Côte d'Or)
R.C.S. DIJON B 515 620 441**

www.tff-group.com

EURONEXT PARIS - Compartiment B - FR0013295789 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TFF.PA

